

EVADIX s.a.

Rue de Namur 160/4

1400 Nivelles

R.P.M. Tournai n° 0 467 731 030

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2018
PROCES-VERBAL

La séance est ouverte à 16h15 au siège social de la société sous la présidence de Monsieur Jean-François Gosse, Président du Conseil d'Administration, qui désigne comme secrétaire Florence Julva, qui accepte.

Est appelé à la fonction de scrutateur Monsieur Thierry Lahaye, qui accepte.

La liste des présences est établie et y figurent les actionnaires présents et représentés.

Cette liste sera annexée au présent procès-verbal et en fera partie intégrante.

Les procurations des actionnaires dûment représentés y sont également jointes.

Monsieur le Président expose ce qui suit :

- I. La convocation s'est faite suivant les dispositions légales et statutaires par des parutions publiées dans les journaux ci-après « Le Moniteur belge » (édition du 26/04/2018) et « L'Echo » (édition du 25/04/2018) suivant les avis qui leur ont été adressés en temps voulu, ainsi que par voie électronique sur les sites de la « FSMA » et de « Evadix ». Les justificatifs des avis adressés au « Moniteur belge » et à « L'Echo » en vue de ces publications et les justificatifs des parutions sont déposés sur le bureau.
- II. Les administrateurs et toute personne concernée reconnaissent avoir reçu le texte de la convocation et les documents voulus préalablement à la présente réunion.
- III. La commissaire aux comptes, Madame Céline Arnaud du cabinet RSM, est présente.
- IV. La liste des présences fait apparaître que 9 actionnaires, titulaires de 2.146.007 actions sur le nombre total de 3.003.525 parts sociales de la société, sont présents ou représentés, soit 71,449% du capital social.
- V. Que, dès lors, l'assemblée générale est régulièrement constituée et apte à délibérer valablement sur l'ordre du jour ci-avant.

Monsieur le Président présente les différents points inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration afférent aux comptes annuels statutaires de la société, arrêtés au 31 décembre 2017.
2. Présentation desdits comptes.
3. Rapport du commissaire sur les comptes statutaires.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire au titre de l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice 2017.
6. Renouvellement des mandats de la société The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en qualité d'administrateur non exécutif et de la société Agropellets s.p.r.l., représentée par Monsieur Jean-François Gosse, en qualité d'administrateur indépendant. Décision quant à la rémunération.
7. Renouvellement du mandat de RSM Belgium, représentée par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels pour les exercices 2018 à 2020.
8. Divers.

Monsieur le Président et Monsieur l'Administrateur délégué expliquent en détail les différents points susmentionnés, répondent aux questions de l'assemblée et organisent les débats.



Des actionnaires représentant 9% du capital signalent qu'à leur yeux l'opération de prêt est risquée et ils se questionnent quant à l'égalité de traitement des actionnaires.

Ces points ayant été exposés et reconnus exacts, l'assemblée générale prend alors les résolutions suivantes :

Résolutions

1. Approbation des comptes annuels statutaires, rapports de gestion et rapports du commissaire arrêtés au 31 décembre 2017

Pour : 1.874.423 voix - Contre : 271.584 voix - Abstentions :
Elle est donc adoptée à 87,33 % des voix.

2. Approbation de l'affectation du résultat, telle que proposée par le Conseil d'administration, de report à nouveau d'une perte de KEUR 8.083 est approuvée

Pour : 1.874.423 voix - Contre : 271.584 voix - Abstentions :
Elle est donc adoptée à 87,33% des voix.

3. Décharge aux administrateurs au titre de l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice 2017.

Pour : 1.874.423 voix - Contre : 271.584 voix - Abstentions :
Elle est donc adoptée à 87,33% des voix.

4. Décharge au commissaire au titre de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice 2017.

Pour : 1.935.765 voix - Contre : 210.242 voix - Abstentions :
Elle est donc adoptée à 90,20 % des voix.

5. Renouvellement des mandats de la société The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en qualité d'administrateur non exécutif et de la société Agropellets s.p.r.l., représentée par Monsieur Jean-François Gosse, en qualité d'administrateur indépendant est accepté pour 1 an. Les mandats sont rémunérés

Pour : 1.874.423 voix - Contre : 271.584 voix - Abstentions :
Elle est donc adoptée à 87,33% des voix.

6. Renouvellement du mandat de RSM Belgium, représentée par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels pour les exercices 2018 à 2020 est accepté. Le montant des honoraires de RSM Belgium est fixé à EUR 2.950

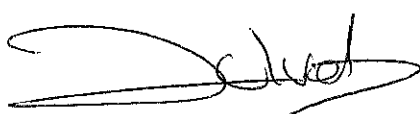
Pour : 2.146.007 voix - Contre : 0 voix - Abstentions :
Elle est donc adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h45

Le scrutateur



La Secrétaire

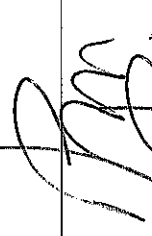


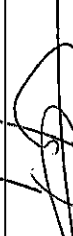






Le Président





EVADIX SA
Rue de Namur 160/4 – 1400 Nivelles
R.P.M. Tournai n° 0 467 731 030

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 mai 2018
LISTE DES PRESENCES

N° d'ordre	Identité des actionnaires présents ou représentés (Pr, R.)	Nombre et nature des actions déposées	Nombre de voix autorisées (ou suspendues)	Représentation par	Signatures
1	Mr. Pascal LEURQUIN (Pr.) Rue de Sotriamont 2 1400 Nivelles	907.922 (actions nominatives)	907.922	Néant	
2	Mme Dominique ALLEMAN (R.) Avenue des Sorbiers 3 1410 Waterloo	408.805 (actions nominatives)	408.805	Mr Pascal Leurquin	
3	Mr. Roger MALCHAIR (R.) Quai Andreï Sakharov, 29/21 7500 Tournai	320.100 (actions ordinaires dématérialisées)	320.100	Mr Pascal Leurquin	
4	Mr. Pascal LEURQUIN (Pr.) Rue de Sotriamont 2 1400 Nivelles	192.096 (actions ordinaires dématérialisées)	192.096	Néant	
5	Mr. Thierry LAHAYE (Pr.) Brusselsesteenweg 263 1785 Merchtem	186.892 (actions ordinaires dématérialisées)	186.892	Néant	
6	Mme Gaétane DE BREYNE (R.) Avenue Mostinck 78 1150 Woluwe-Saint-Pierre	61.342 (actions ordinaires dématérialisées)	61.342	Mr Damien Lamy	
7	Mr. Jean-François GOSSE (Pr.) Avenue du Fond Marie Monseu 8 1330 Rixensart	45.500 (actions ordinaires dématérialisées)	45.500	Néant	
8	Mr. Christian DARTE (R.) Chemin Ducal 21 1970 Wezembeek-Oppem	10.280 (actions ordinaires dématérialisées)	10.280	Mr Thierry Lahaye	

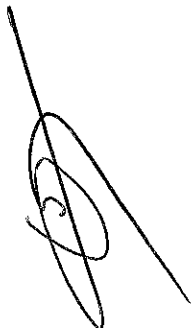
11-

9	Mme Eva LAUWERS (R.) Hertogweg 21 1970 Wezembek-Oppem	10.280 (actions ordinaires dématérialisées)	10.280	Mr Thierry Lahaye	
10	Mr. Thierry BECKER (Pr.) Rue Dupré, 5 1090 Bruxelles	2.790 (actions ordinaires dématérialisées)	2.790	Néant	

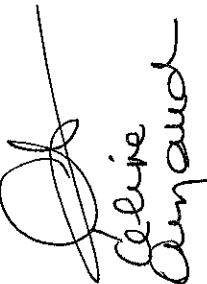
Nombre d'actions représentées : **2.146.007 actions (71,449 %)**

Sur un total de : **3.003.525 actions**

Le scrutateur



Le commissaire
RSM Réviseurs



La Secrétaire



Le Président

